

Numéro 3 - Décembre 2005

DIRECT

La lettre des élus de la CCI de Béziers - Saint Pons

[agenda des élus

→ Agde]

Suite à l'ouverture d'une antenne de la CCI en Agde le 5 octobre dernier et compte tenu du nombre important d'entreprises ressortissantes sur le bassin agathois, la CCI a tenu son bureau en Agde le 7 novembre dernier et rencontré une centaine d'entreprises locales afin de prendre en compte leurs besoins et renforcer par là-même sa présence sur le terrain. Signe de cette volonté de proximité et d'écoute, la CCI avait dépêché sur place de nombreux élus et conseillers consulaires et notamment **Monique Lopez, élue consulaire basée en Agde.**



→ RN 112]

Axe primordial du désenclavement du Tarn et des Hauts cantons Héraultais, vecteur d'échanges et de redéploiement économiques, la RN 112 dispose d'un soutien historique avec l'association du même nom, regroupant acteurs économiques et institutionnels concernés par son tracé : Maires, Parlementaires, Conseillers régionaux et généraux, CCI du Tarn et du biterrois, etc. **Daniel Galy** en a été élu Président le 4 novembre dernier à l'occasion de l'Assemblée générale de l'association, qui œuvre pour la promotion et la reconnaissance de la RN 112 en tant qu'axe vital pour les territoires qu'elle traverse ainsi que pour son aménagement et sa modernisation.

CCI BEZIERS SAINT-PONS
Partenaires pour réussir

Budget 2006 : Actions et ambition



L'adoption du budget 2006 par notre Assemblée générale le 24 novembre dernier a marqué une nouvelle étape dans le changement de cap voulu par notre nouvelle équipe depuis son arrivée à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie de Béziers Saint-Pons en décembre 2004. Fruit de la présence et de l'écoute de nos élus sur le terrain, ce nouveau budget traduit précisément le travail réalisé dans le cadre des différentes commissions consulaires, débouchant sur des propositions concrètes en faveur de l'économie du biterrois.

Ce budget 2006 repose sur deux grandes orientations : la montée en charge des investissements, correspondant à notre engagement il y a un an de restructurer en profondeur les équipements de notre pôle formation, de nos infrastructures aéroportuaires et des équipements du Parc des expositions, et à leur nécessaire adaptation aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Le budget prévoit également le financement de l'action des services économiques en faveur des entreprises, répondant là encore à un souci de proximité et de concertation avec nos ressortissants.

Création d'un service dédié à la création/reprise d'entreprise, démarches en matière de certifications Tourisme ou Environnement, professionnalisation de nos services de conseil en formation, développement des filières industrielles porteuses telles que métaux, nautisme et énergies renouvelables, réflexion en matière d'accueil d'investisseurs, animation du tissu commercial avec le lancement des Challenges du commerce 2006, etc. : l'ensemble des mesures qui seront engagées l'an prochain vous sont détaillées dans le nouveau magazine économique de la CCI de Béziers Saint-Pons « Entreprises & territoires ».

Un an après notre arrivée, marquée par l'émergence d'une nouvelle approche de l'intervention consulaire en matière économique, nous abordons une étape tout aussi importante avec le vote de notre premier budget : celle de la mise en œuvre concrète de notre capacité d'action et de notre ambition pour notre arrondissement, qui saura répondre j'en suis convaincu, à l'attente de nos ressortissants.

Daniel Galy
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Béziers - Saint Pons

[Commerce]

Michel Frontera, Président de la Commission Commerce de la CCI nous livre son point de vue sur le statut des baux commerciaux.

« A l'automne 2003, Dominique Perben, Ministre de la Justice, a confié à un groupe de travail présidé par Philippe Pelletier, la mission de proposer des axes de modernisation du statut des baux commerciaux (décret du 30 septembre 1953) et professionnels.

Parmi quarante propositions remises au ministre en mai 2004, on pouvait noter celles relatives à la durée du bail, au loyer, à l'indemnité d'éviction, ou encore aux clauses et conditions du contrat mais aussi à la reprise des logements vacants.

Ce rapport prévoyait également la remise en cause de la propriété commerciale et la suppression des réserves

au 1^{er} étage pour les transformer en habitation, rapport qui avait du faire face à une forte mobilisation et au mécontentement des Fédérations du commerce.

Celles-ci trouvent aujourd'hui un aboutissement favorable à leurs revendications dans la mesure où la loi Pelletier envisagée ne sera pas mis en œuvre.

Dans ce contexte, une démarche est actuellement engagée aux niveaux national (ACFCI) et régional (CRCI) des organismes consulaires, dans laquelle la CCI de Béziers œuvre à l'élaboration d'un dispositif de gestion des locaux vacants ».

[De nouveaux moyens pour la formation]

**Elisabeth Galibert, Présidente de la commission formation :
« Etre au plus près de nos ressortissants »**

Direct]

« Quel bilan tirez-vous de l'évolution du pôle formation de la CCI pour 2005 ? »

Elisabeth Galibert : Tout d'abord, je voudrais souligner que la commission Formation s'est attachée à modifier son approche du monde de la formation dans son ensemble, un secteur en mutation permanente à l'image de la société. Deux axes émanant de cette réflexion ont conduit notre action l'an dernier : la réouverture nécessaire du dialogue avec nos enseignants et la réorganisation de l'Institut consulaire de formation en vue de son développement. D'autres concrétisations ont émaillé le calendrier 2005 : l'augmentation du nombre de nos apprentis, la création d'un nouveau diplôme BTS hôtellerie restauration ».

Direct]

« Et l'avenir ? »

Elisabeth Galibert : les investissements votés en matière de formation par la CCI vont nous permettre de mettre en œuvre un programme sur 4 ans de rénovation et de réaménagement de nos locaux. L'accueil, les conditions de travail, la sécurité et notre fonctionnement s'en trouveront grandement améliorés, au bénéfice de nos élèves et des entreprises.

Sur le plan stratégique, nous poursuivrons l'adéquation de notre catalogue de formations aux spécificités et aux besoins des entreprises du biterrois, en prenant en compte les nouvelles orientations nées de la loi sur la formation professionnelle.

D'autres objectifs sont fixés : optimiser le Centre de Formation des Apprentis en essayant d'avoir moins de rupture dans les premiers mois des contrats d'apprentissage, améliorer l'accompagnement des élèves, pérenniser certaines filières, en ouvrir de nouvelles, soutenir les initiatives pédagogiques, élargir le champs d'intervention de nos enseignants vacataires, développer les partenariats avec les branches professionnelles. Comme vous le voyez, les chantiers ne manquent pas.

Direct]

« pouvez-vous nous dire un mot sur l'évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage ? »

Elisabeth Galibert : à partir de 2006, les entreprises sont désormais contraintes d'effectuer leur reversement de taxe d'apprentissage auprès d'un collecteur agréé, alors que jusque-là elles reversaient directement aux centres de formation. Elles conservent toutefois leur liberté d'attribution de la taxe auprès de l'établissement de leur choix.

La CCI de Béziers est un de ces organismes collecteurs par délégation de la Chambre régionale de commerce et d'industrie. Au-delà, il faut savoir que les CCI - et c'est le cas de Béziers - offrent à leurs ressortissants une compétence en matière de taxe d'apprentissage dans le traitement et le dépôt des dossiers à l'Administration fiscale, toujours dans le même souci de service et de proximité vis-à-vis de nos ressortissants. C'est bien le minimum que nous devons aux entreprises puisque la taxe contribue directement à l'amélioration de nos outils de formation.

Une meilleure exposition pour le Parc

Dans cette logique les Collectivités territoriales partenaires ont été sollicitées afin d'apporter leur soutien à l'opération. Les travaux concernent plus précisément les bâtiments avec la création d'un nouvel espace dédié à l'accueil, aux salles de conférences et aux bureaux du Parc ; un effort particulier sera réalisé pour améliorer la visibilité du site au niveau de l'entrée. D'autres modifications majeures portent sur les aspects sécurité - mise aux normes des Halls 1 et 2, remplacement de la clôture extérieure - et sanitaires. A n'en pas douter, l'ensemble du projet doit contribuer à améliorer l'image globale du site et donc son attractivité.

Côté programmation, on retrouve le même esprit de renouveau et de montée en puissance tant dans le volume que sur la qualité des événements proposés.

Témoin du dynamisme économique du biterrois, la Foire de Béziers se déroulera cette année du 11 au 19 mars, confirmant de printemps sa place incontournable auprès du grand public.

Des satisfactions sont également à tirer du succès d'« Euroforain Sud », pour lequel plus de 40 exposants ont répondu présent, faisant de ce salon le seul du genre en France et hissant Béziers au rang des autres villes européennes organisatrices dans cette spécialité, telles Gênes ou Séville. Dans la même lignée, le salon du

Pour Jean-François Corbière, Président de la Commission du Parc des Expositions, et pour l'équipe des 6 permanents qui travaillent toute l'année sur le site, l'année 2006 sonnera l'heure du renouveau, avec la mise en œuvre d'un lourd chantier de réaménagement et de réhabilitation de l'ensemble du Parc des expositions.

Objectif : redonner à la CCI, à la ville et à l'ensemble de l'arrondissement, un véritable outil de promotion et d'animation commerciale et « faire du Parc des Expositions de Béziers un symbole actif de la vitalité et de la richesse du tissu économique, 365 jours par an ».

terroir et de l'habitat Automnalis vient juste de fermer ses portes et enregistre de meilleurs résultats cette année, offrant notamment aux 200 exposants et aux 12 000 visiteurs quelques nouveautés dans l'organisation comme le pôle restauration.

Dans l'attente de Dyonisud 2006, dont le chantier d'organisation a d'ores et déjà été lancé par la CCI, les Commissions du Parc des Expositions et Vignes et vins, réunies autour Jean-François Corbière et de Pierre Gassier, projettent la création d'un grand rendez-vous de promotion des vins de la région, à destination des 500 000 touristes arrivant dans le Biterrois pendant l'été. Une opération qui pourrait s'avérer particulièrement rentable pour les 200 à 300 producteurs locaux présents. L'occasion de souligner l'impact généré toute l'année par les manifestations du Parc des expos sur l'économie locale : par les ventes directes sur les salons, les recettes indirectes liées à l'hébergement et à la restauration des visiteurs et des participants, en faisant appel à des entreprises locales pour l'entretien et le gardiennage des installations ou encore l'organisation et la promotion des événements.

[a g e n d a ...
des élus

----> **Banques]**

La Commission économique, juridique et financière présidée par Jean-Philippe Vaysse s'attache actuellement à l'organisation d'une opération de promotion du territoire à l'attention des décideurs régionaux et notamment des banques. Directeurs d'établissements bancaires, acteurs économiques et institutionnels, professionnels des différents secteurs d'activité seront ainsi réunis le 9 février prochain dans les locaux de la CCI afin d'échanger et de débattre des enjeux et perspectives en matière d'investissements dans l'arrondissement de Béziers Saint-Pons.

----> **Eurorégion]**

Daniel Galy et Bernard Mattivi, respectivement Président et Directeur général de la CCI se sont rendus mi-novembre à Palma de Majorque afin de participer, aux côtés des Chambres consulaires du sud de la France et du nord-est de l'Espagne, aux journées de travail « Eurorégion » visant au rapprochement inter-régional des entreprises et à la facilitation des échanges économiques. TGV, cabotage en Méditerranée, clusters, coopération des aéroports, formation, recherche ou encore tourisme ont constitué les bases de projets de coopération susceptibles de bénéficier de financements européens.

----> **Douanes entreprises]**

Plus de 250 chefs d'entreprise et techniciens administratifs ont participé fin octobre à la journée Douanes-entreprises organisée par les Directions régionales des douanes de Montpellier et de Perpignan, la CRCI et la CCI de Béziers Saint-Pons. L'occasion de se familiariser avec les nouvelles évolutions en matière de procédures import-export et de renforcer les synergies entre l'administration douanière et les entreprises.



[DIRECT]

La lettre des élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers - Saint Pons
26, allées Paul Riquet
BP 371 - 34504 Béziers Cedex
Tél. 04 37 809 809 - Fax 04 67 809 810
Directeur de publication, Daniel Galy
Mise en page, Studio A Agde
Imprimerie, Estrabols Béziers
Dépôt légal Décembre 2005
ISSN 1777-053X